



Tarifs au 1er Avril 2024

Service Autorisé d'Aide et d'Accompagnement à DOMICILE - SAAD					
Tarification par le Conseil Départemental du Finistère					
Prestations légales DPA, DPH, PCH et APA et GIR 1 2 3 4 Complément Usager APA Complément Usager PCH - Aide Sociale	aide à l'autonomie			24,80 €	
				3,00 €	
					1,00 €
Prestations sociales CAISSE DE RETRAITE GIR 5 6	aide ménagère	Tarif CNAV Au 1er/01/24			
			26,30 €	6,70 €	33,00 €
	aide ménagères dimanche		29,50 €	3,50 €	33,00 €
CNRACL	aide ménagère		25,60 €	7,40 €	33,00 €
Autres prestations				33,00 €	
Frais de CESU				3,50%	
Frais de déplacement				0,38 €	
Forfait annulation				20,50 €	

le reste à charge des usagers est soumis aux barèmes en vigueur
et est établi selon les prises en charges accordées par les financeurs

SERVICES A LA PERSONNE			TARIF HT	TVA 10%	TVA 20%	TARIF TTC
PORTAGE DE REPAS A DOMICILE						
	Repas	Frais + Livraison				
Plateau-repas - Morlaix Saint-Pol	6,7320	6,568	13,30 €			13,30 €
Plateau-repas - Ile de Batz	6,7320	6,238	12,97 €			12,97 €
Frais de Barge - Ile de Batz			2,30 €			2,30 €
ASSISTANCE INFORMATIQUE						
Heure assistance informatique			53,33 €		10,67 €	64,00 €
Frais de déplacement par km			0,46 €		0,09 €	0,55 €
ASSISTANCE ADMINISTRATIVE						
Heure assistance administrative			53,37 €	5,34 €		58,70 €
Frais de déplacement par km			0,50 €	0,05 €		0,55 €
PETIT JARDINAGE ET BRICOLAGE						
Heure jardinage avant 2017			43,00 €		8,60 €	51,60 €
Heure jardinage			47,25 €		9,45 €	56,70 €
Heure bricolage			47,27 €	4,73 €		52,00 €
Forfait déchetterie			4,75 €		0,95 €	5,70 €
Heure Nettoyage des vitres			47,27 €	4,73 €		52,00 €
Boîte à clés			92,32 €	9,23 €		101,55 €
Frais de déplacement par km			0,50 €	0,05 €		0,55 €
PRESTATIONS DE CONFORT ET GARDE D'ENFANTS						
Heures sap travaux ménagers			27,24 €	2,72 €		29,96 €
Heures dimanches/fériés sap			32,80 €	3,28 €		36,08 €
Forfait annulation			18,64 €	1,86 €		20,50 €
Frais de Dossier			45,45 €	4,55 €		50,00 €
Heure CAF			29,00 €			29,00 €
Heure garde d'enfant + 3 ans			30,00 €	3,00 €		33,00 €
Heure garde d'enfant - 3 ans			33,00 €			33,00 €
Frais de déplacement par km			0,36 €	0,04 €		0,40 €
Forfaits déplacement par heure d'intervention			1,00 €	0,10 €		1,10 €
Heure aide individuelle ou AVS			30,27 €	3,03 €		33,30 €
Complément intervention courte heure individuelle AVS			3,00 €	0,30 €		3,30 €
Heure transport accueil de jour			33,30 €			33,30 €
MUTUELLES ASSISTEURS						
Heure Mutuelles Assisteurs			30,50 €			30,50 €
Participation assistant (variable)			24,50 €			24,50 €
Participation usager (variable)			6,00 €			6,00 €
Heure Mutuelles Assisteurs AVS			33,30 €			33,30 €
Participation assistant (variable)			28,00 €			28,00 €
Participation usager (variable)			5,30 €			5,30 €
Kilomètre à la charge de l'usager (sauf DOMISERVE)			0,40 €			0,40 €



Tarifs au 1er Avril 2024

SERVICE PARTICULIER EMPLOYEUR (mandataire)			
CONVENTION COLLECTIVE DU PARTICULIER EMPLOYEUR			
Accompagnement intégral			
proposition de 3 candidats avec recherche de remplaçants (congé - maladie) - rédaction des actes administratifs - rédaction du contrat de prestations permanent - suivi régulier			
	TARIF HT	TVA 20%	TARIF TTC
Tarif horaire employeur +70 ans ou exonéré de charges patronales Urssaf à partir de			21,55 €
Tarif horaire employeur non exonéré de charges patronales Urssaf à partir de			23,50 €
<i>(dont frais de gestion / heure)</i>	4,49 €	0,90 €	5,39 €
Frais de dossier à l'ouverture	50,00 €	10,00 €	60,00 €

ACCUEIL DE JOUR		
Tarification du CD 29	Habilitation à l'aide sociale	Tarif à la journée
HEBERGEMENT		Personne de + 60 ans Personne de - 60 ans
Accueil de Jour		38,12 62,76
La participation des usagers de l'accueil de jour est conforme au règlement départemental de l'aide sociale à ce titre la participation financière est calculée en fonction des ressources		
DEPENDANCE		GIR 1 et 2 GIR 3 et 4
Accueil de Jour		41,55 23,35
		GIR 5 et 6
		10,05
SOINS		Dotation globale de l'ARS
TRANSPORT		forfait restant à la charge de l'usager 4,00 €

SSIAD	
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE	Prise en charge par l'assurance maladie
Pas de participation financière des patients	

TELE ALARME			
ASSISTANCE	frais dossier	installation	mensualité
Selon prestataire - facturation directe par l'installateur			

Adhésion annuelle fixée chaque année par l'Assemblée Générale des adhérents	20 €
--	------

<p>le reste à charge des usagers est soumis aux barèmes en vigueur et est établi selon les prises en charges accordées par les financeurs</p>
--